

CREER, GERER ET ANIMER WEBINAIRES ET CLASSES VIRTUELLES

Petit guide simple et
pratique à l'usage
des animateurs



Philippe Argouges

Philippe Argouges

Créer, gérer et animer
webinaires
et classes virtuelles

Petit guide simple et pratique à l'usage des animateurs

© Philippe Argouges, 2020

ISBN numérique : 979-10-262-5422-5

Librinova”

Courriel : contact@librinova.com

Internet : www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Les informations contenues dans ce document, notamment les adresses URL et les références à des sites Web Internet pourront faire l'objet de modifications sans préavis. Sauf mention contraire, les exemples de sociétés, d'organisations, de produits, de noms de domaine, d'adresses électroniques, de logos, de personnes, de lieux et d'événements sont fictifs et toute ressemblance avec des sociétés, des organisations, des produits, des noms de domaine, des adresses électroniques, des logos, des personnes, des lieux ou des événements réels serait tout à fait fortuite. L'utilisateur est tenu d'observer la réglementation relative aux droits d'auteur applicable dans son pays. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, stockée ou introduite dans un système de restitution, ou transmise à quelque fin ou par quelque moyen que ce soit (électronique, mécanique, enregistrement ou autre) sans la permission expresse et écrite de l'auteur.

Copyright © 2020 Philippe Argouges / Ounenrekhi, tous droits réservés.

Toutes les marques et tous les produits cités dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les images, illustrations, photos, dessins ou cliparts ont leurs droits réservés.

Préambule

Digitaliser la formation : Tout le monde en parle, mais finalement, en France en tout cas, les choses ne changent pas tant que ça. Lorsque l'on parle de formation professionnelle, on pense immédiatement à la formation en face-à-face, en présentiel. D'ailleurs, une étude récente d'un organisme de formation montre que parmi les apprenants ayant suivi une formation l'année précédente, pour 78% d'entre eux, il s'agissait d'un stage.

Pourtant, les formations à distance existent depuis longtemps. Tout le monde s'accorde à dire qu'elles permettent aux entreprises de faire des économies, au moins en réduisant les frais de déplacement. On oublie alors de mettre en avant les bénéfices pour les apprenants.

Il a fallu une crise récente pour qu'on se rende compte que cette modalité fonctionnait, qu'elle était acceptée la plupart du temps par les apprenants et qu'elle donnait des résultats.

Cependant, les formations à distance font encore peur :

- Elles font peur aux entreprises qui se disent que leurs collaborateurs ne seront pas suffisamment attentifs ;
- Elles font peur aux responsables formation qui se disent que ce n'est pas une vraie formation ;
- Elles font peur aux managers qui pensent qu'elles sont bien compliquées à organiser ;
- Elles font peur aux organismes de formation qui se demande comment leur modèle financier peut s'appliquer à ce type de prestation ;
- Elles font peur aux apprenants qui se disent qu'ils seront vissés devant leur poste de travail pendant plusieurs heures ;
- Elles font également peur aux animateurs qui voient un facteur de stress supplémentaire.

C'est à ces derniers que ce petit guide s'adresse : il a pour objectif de les aider à découvrir cette modalité, de les faire réfléchir au moyen d'adapter leurs

formations à ce nouveau vecteur et de leur permettre de diversifier leur offre.

En tant qu'animateur, je comprends parfaitement leurs inquiétudes. J'ai passé suffisamment de temps devant des apprenants pour savoir ce que représente la formation en termes de fatigue mentale et de stress. Il est déjà compliqué parfois de motiver les apprenants en présentiel, alors si en plus il faut maîtriser un outil complexe !

C'est pourquoi plus qu'une suite de règles et de principes théoriques, ce guide est conçu comme un partage d'expérience avec des lecteurs qui vivent où qui ont vécu des situations similaires.

En espérant qu'il vous soit utile et vous rassure.

Chapitre 1 – Vous avez dit classe virtuelle ?

De quoi parle-t-on ?

Commençons déjà par définir ce que l'on appelle une classe virtuelle. Il s'agit tout simplement d'une formation pour laquelle formateur et apprenants ne sont pas tous physiquement dans le même lieu.

Ils peuvent se parler, se voir, échanger et partager des documents en utilisant une plateforme de type vidéo conférence, à travers le web.

Si l'on en croit Wikipédia, il s'agit de recréer à distance les conditions d'une formation en classe traditionnelle, ce qui, nous allons le voir, est tout de même très exagéré !

Classe virtuelle ou Webinaire

Dans certaines situations, on parle aussi de webinaire. Quelle est exactement la différence ? Un webinaire repose sur les mêmes mécanismes, mais est beaucoup plus descendant.

Dans une classe virtuelle, les échanges entre les participants ou avec l'animateur peuvent se faire par la voix, directement. Mais lorsque le nombre de participants est élevé, ces échanges deviennent impossibles à mettre en place. Ils reposent essentiellement sur les mécanismes de messagerie instantanée inclus dans les plateformes. Il s'agit alors d'un webinaire.

Au commencement...

... étaient les conférences en vidéo.

Pour être honnête, les classes virtuelles, ce n'est pas très nouveau. Dès les années 80, et même avant, il existait dans certaines entreprises des systèmes de vidéo conférence, permettant d'échanger en direct avec un groupe de participants distants.

Généralement, ces systèmes étaient installés dans des salles dédiées, qu'il fallait réserver et dont personne ne savait vraiment se servir. Il y avait souvent un grand décalage entre le son et l'image, mais ça marchait parfois, plus ou moins bien il est vrai.

Puis vint Skype

En 2003, apparut un logiciel nommé Skype. A une époque où le téléphone coûtait encore assez cher, c'était une petite révolution.



Skype

Ce logiciel permettait de téléphoner, à travers Internet, gratuitement, et même de voir son correspondant.

Alors bien sûr, la connexion n'était pas toujours très bonne, mais pour beaucoup de particuliers, il devenait possible de discuter avec ses parents, sa famille ou ses amis, aussi loin qu'ils soient. Et voir son correspondant, c'était une vraie nouveauté.

D'ailleurs, au siècle dernier, lorsque les auteurs de science-fiction imaginaient le futur, ils décrivaient toujours une utilisation massive et rapide du visiophone. En réalité, même si des expériences ont été menées assez tôt, ce n'est que dans les années 1970 que des premiers tests pratiques sont menés. Mais pour avoir des produits vraiment utilisables, il fallut attendre que les performances du réseau s'améliorent.

Alors quand, grâce au développement d'Internet et du haut débit, des logiciels sont apparus, tout le monde voulait voir ce que ça allait donner.

En fait, Skype est l'exemple parfait du logiciel apparu chez les particuliers avant de se répandre en entreprise. Microsoft l'a très bien compris, puisqu'il rachète l'entreprise en 2011.

La situation aujourd'hui

Depuis cette période, un grand nombre de logiciels de vidéo conférence sont arrivés sur le marché, avec aujourd'hui des fonctionnalités relativement similaires, nous allons en reparler.

En conséquence, les entreprises ont commencé à utiliser régulièrement cette modalité, d'abord pour mettre en place des réunions, mais aussi pour des formations.

Rapidement, tout le monde s'est rendu compte qu'il était difficile de remplacer entièrement des formations en présentiel, face aux apprenants, par des classes virtuelles. L'animation est différente, l'attention des participants est différente, bref, pour différentes raisons donc nous allons reparler, ce n'était pas la même chose. Je me rappelle de premiers tests que nous avons effectués au début des années 2000 qui nous avaient montré que nous devions revoir nos techniques d'animation avec ces outils.

Mais en 2020, beaucoup de choses changent. Pendant le confinement, nombreux sont ceux qui n'ont que ce moyen de voir leurs proches. Les individus se sont familiarisés avec ces plateformes ; or, l'habitude aide beaucoup à tirer le meilleur parti des classes virtuelles.

Les vidéos conférences, tant sur le plan professionnel que personnel, se sont multipliées. Qui n'a pas participé ou organisé un apéro Skype ou Zoom, pour ne parler que des plateformes les plus populaires ? Ce sont justement ces produits que nous allons retrouver en support des classes virtuelles ou des webinaires.

Une question de motivation

Mais revenons à l'environnement professionnel. Lorsque nous parlons de classe virtuelle ou de webinaire, nous parlons de formation pour des adultes et dans une formation, il y a des objectifs pédagogiques. Le principe d'un objectif pédagogique est qu'il est à destination de l'apprenant. Cela implique que la motivation d'un apprenant est capitale en formation. En d'autres mots, on ne sait pas faire apprendre un individu qui n'en n'a pas envie.

Alors bien sûr, le rôle du formateur est justement de donner envie, mais cela concerne le contenu. Qu'en est-il de la modalité ? Si nous voulons motiver nos apprenants à participer à des webinaires ou à des classes virtuelles, il faut nous poser la question de ce que ça leur apporte.

A eux, pas à leur entreprise.

Alors oui, on peut parler du contenu, mais je suis bien en train de me poser la question suivante : par rapport à une classe traditionnelle, quels sont les bénéfices d'un webinaire ou d'une classe virtuelle ?

C'est une chose de participer à des apéros virtuels en période de confinement, nous n'avons pas d'autres solutions. Mais si nous avons le choix ?



Le petit truc perso : Et vous, d'ailleurs, qui lisez ces lignes, considérez-vous la formation à distance comme une vraie formation ? Voici un petit test simple : si vous assistez à une formation en présentiel et que votre téléphone sonne, vous ne décrocherez sûrement pas. Mais s'il s'agit d'une formation à distance, dans la même situation, êtes-vous sûr de ne pas décrocher ?

Les bénéfices des formations à distance

Lorsque l'on commence à parler des bénéfices des classes virtuelles, la première chose qui vient à l'esprit est la réduction des coûts... Très exactement des coûts de déplacement des apprenants, car pour ce qui est des coûts d'animation, cela revient à peu près au même, en tous cas si l'on parle de coût horaire.

Oui, mais les frais de déplacement, ce n'est que rarement le problème des apprenants.

Ce n'est donc nullement un bénéfice pour eux. En fait, si l'on y réfléchit, les avantages d'une solution de formation à distance sur une classe traditionnelle sont différents selon les individus concernés. Les managers ne voient pas les choses sous le même angle que leurs collaborateurs, qui eux-mêmes n'ont pas la même vision que leur responsable formation.

Et pour l'animateur, alors ?